

L'Office municipal d'habitation (OMH) de Laval voit à l'administration et au développement de logements sociaux pour personnes et familles à revenu faible et modéré, et assure un milieu de vie et des services adaptés aux besoins de sa clientèle.

En pleine croissance, l'OMH de Laval propose des défis stimulants, dans une ambiance de travail agréable et conviviale, ainsi qu'une rémunération et des conditions de travail des plus compétitives!

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature pour le poste affiché doivent transmettre leur CV via la section Emplois de notre site web à www.omhlaval.ca

Profil du poste

Titre du poste:	Ouvrier / ouvrière d'entretien
Service:	Services mécanique et électricité
Relève de:	Contremaître

Horaire de travail:	38.75 heures / semaine
Niveau:	Poste syndiqué
Échelon d'entrée:	Échelon 1 (21,50\$ selon qualifications et expérience)
Entrée en poste :	Dès que possible

Pourquoi faire carrière à l'Office

Vous êtes passionné et souhaitez mettre à profit votre savoir-faire et votre savoir-être? Ne cherchez pas plus loin! L'Office municipal d'habitation de Laval est en croissance continue. Vous profiterez d'un environnement dynamique, stimulant et où tout le monde est fier de contribuer à l'essor du logement social et abordable.

D'un projet à l'autre, vos chances d'avancement sont bien réelles. Tous les talents ont leur place chez nous! Quel est le vôtre?

Ce que nous offrons :

- 3 semaines de vacances, et ce, dès la première année
- Un régime de retraite compétitif
- Accès à des repas complets à prix avantageux
- Événements d'entreprise plusieurs fois dans l'année

Sans oublier les nombreux congés payés, l'assurance dentaire, un programme d'aide aux employés et l'accès à de la télémédecine !

Sommaire du poste

Sous la direction du contremaître des services mécanique et électricité, l'ouvrier ou l'ouvrière d'entretien doit effectuer des travaux d'entretien préventif et correctif des équipements et des immeubles administrés par l'Office, tant dans les aires communes intérieures et extérieures que dans les logements.

Principales responsabilités

- Tâches de nature préventive :
 - Vérifier et maintenir en bon état de fonctionnement les outils et la machinerie;
 - Inspecter de façon régulière les systèmes de chauffage, ventilation et électricité, etc.;
 - Vérifier, selon les séquences établies, les divers éléments du système préventif des immeubles;
 - Entretien et régler les pompes, les thermostats, les manomètres, les courroies, les moteurs, les ventilateurs des équipements mécaniques et électriques.
- Tâches de nature corrective :
 - Effectuer les réparations de tout ordre qui ne nécessitent pas une main-d'œuvre spécialisée;
 - Nettoyer les logements devenus vacants;
 - Réparer les planchers, murs et plafonds;
 - Effectuer des travaux de peinture, de plâtrage et de calfeutrage;
 - Effectuer des travaux de menuiserie, de plomberie et d'électricité;
 - Informer les locataires du fonctionnement des équipements mis à leur disposition;
 - Noter les renseignements demandés sur les réparations effectuées;
 - Fournir l'information nécessaire pour la préparation des réquisitions de matériel et de services;
 - Signaler toute défectuosité à son supérieur;
 - Inspecter les logements selon les normes de l'Office pour s'assurer de leur bon état;
 - Effectuer toute autre tâche connexe (de même nature et en relation directe avec l'emploi).

Profil des compétences et qualifications requises

Formation / Expérience / Certification

- Diplôme d'études professionnelles en entretien d'immeuble;
- OU

- Expérience de cinq (5) ans dans ce type d'emploi peuvent compenser l'absence de diplôme d'études professionnelles;
- Détenir ou obtenir une carte d'apprenti en électricité valide auprès d'Emploi Québec et avoir complété l'élément de qualification "Entretien une installation électrique" pour toutes les tâches applicables aux opérations de l'Office;
- Expérience de cinq (5) ans dans les travaux d'entretien correctif dans un parc immobilier de bonne importance ayant tous les types d'immeubles (de préférence en habitation ou connexe à ce domaine).
- Dois posséder un permis de conduire valide;
- L'utilisation de son propre véhicule est requise pour fins du travail.

Connaissances

- Facilité d'exécuter l'ensemble des tâches reliées aux travaux d'entretien correctif;
- Capacité de régler les problèmes avec exactitude et promptitude;

Compétences et aptitudes requises

- Capacité de comprendre et de suivre des instructions;
- Capacité de travailler en équipe;
- Capacité de travailler de façon autonome;
- Capacité de communiquer.

Le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.